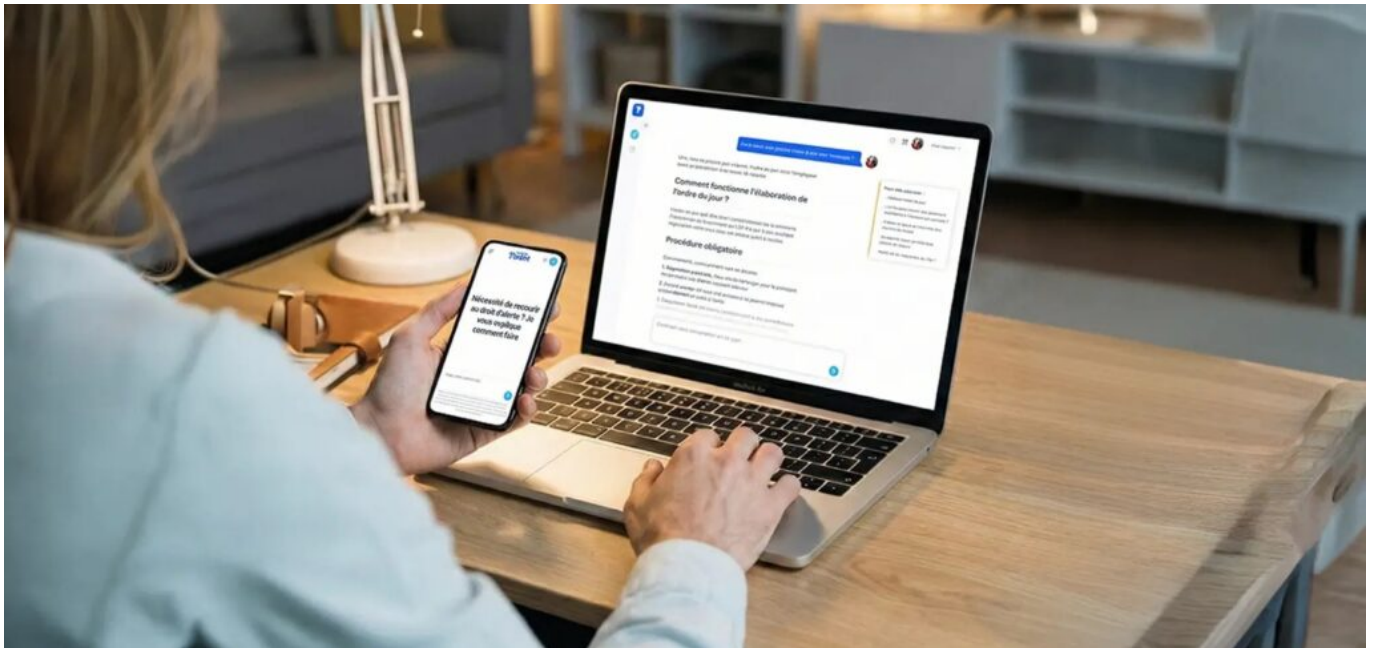


Écrit par le 20 avril 2026

Les Éditions Tissot lancent leur IA juridique destinée aux élus du CSE



Face aux limites des intelligences artificielles (IA) généralistes en matière de fiabilité juridique, les [Éditions Tissot](#) lancent Tissot CSE IA, une intelligence artificielle spécialisée opérant en circuit fermé. Elle est alimentée exclusivement par le fonds documentaire de l'éditeur, fruit de son expérience de 50 ans auprès des Comités sociaux et économiques (CSE). Cette solution, conçue pour accompagner les élus du CSE dans l'exercice de leur mandat, propose un agent conversationnel livrant des réponses structurées, argumentées et sourcées.

Les élus du CSE doivent aujourd'hui se prononcer sur des sujets juridiques complexes (consultations obligatoires, droit d'alerte, conditions de travail...), en parallèle de leur activité professionnelle. L'accès à une information juridique fiable, compréhensible et immédiatement exploitable est devenu un enjeu critique. En parallèle, compte tenu de l'importance prise par l'intelligence artificielle dans les usages quotidiens, la prudence reste de mise. Et en matière de droit social, une approximation peut être lourde de conséquences. Les IA généralistes présentent en effet deux limites majeures : le risque d'hallucinations et une prise en compte insuffisante des évolutions réglementaires les plus récentes.

Lancement de Tissot CSE IA

C'est dans ce contexte que les Éditions Tissot, éditeur de référence en droit social depuis 50 ans, lancent

Écrit par le 20 avril 2026

[Tissot CSE IA](#), l'agent conversationnel juridique qui s'appuie sur leur fonds documentaire et sur le Code du travail. Une solution entièrement dédiée aux élus du CSE.

La solution sera présentée aux élus visiteurs des salons SolutionsCSE de Lyon du mercredi 11 au jeudi 12 mars, puis de Paris les mercredi 18 et jeudi 19 mars prochains.

« Les élus du CSE n'ont ni le temps ni les réflexes juridiques des professionnels du droit. Avec Tissot CSE IA, nous leur donnons un accès immédiat à une information fiable, compréhensible et sécurisée », précise [Patrice Guignard](#), directeur Produit des Éditions Tissot.

Expérimentée par une cinquantaine de bêta-testeurs, la solution Tissot CSE IA a été co-construite avec les élus CSE pour leur permettre d'obtenir immédiatement une information juridique structurée et sourcée, en langage naturel, sur des sujets relevant du droit du travail. La solution, accessible via le site des Éditions Tissot et via une web app dédiée, propose des réponses rapides, et sans jargon juridique. Tissot CSE IA vise à faciliter l'accès à une information juridique fiable et compréhensible en droit du travail.

La puissance d'une IA juridique alliée à l'expertise des Éditions Tissot

Présentée comme un agent conversationnel juridique, Tissot CSE IA fonctionne à partir d'une barre de recherche permettant de poser des questions en langage naturel. Elle est mise à jour en permanence et sans possibilité d'hallucination.

En effet, dans les cas où l'agent conversationnel a le moindre doute sur la réponse à apporter, il propose alors à l'utilisateur d'être rappelé par téléphone par un juriste, qui lui apportera une information juridique, basée sur le fonds documentaire des Editions Tissot.

Tissot CSE IA repose sur un principe clair : "l'IA pour l'efficacité, l'humain pour la sécurité". La solution est conforme RGPD et AI Act, hébergée sur une infrastructure européenne, sans réutilisation des données clients pour l'entraînement des modèles.